



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240702-2024070207-DE

l'enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2024070207

Date de la
convocation
28/06/2024

Date
d'affichage
28/06/2024

Nombres de
membre

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le deux juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Aurélia BLOT, François DAUBIN, Aurélie DAUBIN, Dominique BAUDOIN, Catherine FOUCAULT.

Absentes donnant pouvoir: Gilberte BADAIRE à Sylvie VUILLET, Ilona BERNY-VILFROY à François DAUBIN.

Absents : Jonathan RÉMÉNÉ, Sophie THIRET épouse ALLION.

Achat parcelle cadastrale AL 121

**Délibération
2024070207**

Pour 13
Contre 0
Abstention 0

Chaque année, la société NEGOCIM, aménageur foncier (37), propriétaire de la parcelle cadastrale AL 121 sise rue de la Croix Rouge est sollicitée pour utiliser cet espace comme parking à l'occasion de la brocante-vide grenier.

Par courrier du 16.05.2024, Négocim demande si la commune serait intéressée par l'achat de cette parcelle de 18 300 m², classée en zone N et dans l'affirmative à quel prix.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Emet son intérêt quant à l'achat de ce foncier pour un prix de 7 000 € maximum.

Le Maire,
Florence BONDUEL.

Le Secrétaire de séance,
Sylvie VUILLET, Adjointe au Maire.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>